

**CULTURE****Rencontres départementales de musique de chambre 2014-2015**

Convention de partenariat avec l'ADIAM 94 et La Muse en Circuit

**EXPOSE DES MOTIFS**

Initiées en 2003 par le Conservatoire Municipal de Musique et de Danse d'Ivry-sur-Seine autour des résidences du quatuor à cordes Parisii et du quintette à vent le Concert Impromptu, les Rencontres de musique de chambre se sont progressivement élargies à l'échelle départementale et constituent aujourd'hui un axe de partenariat majeur entre la Ville d'Ivry-sur-Seine et l'ADIAM 94 (Association Départementale d'Information et d'Actions Musicales). Ce projet prend la forme d'un stage sur quatre jours accueillant des groupes de musiciens amateurs ou préprofessionnels, en priorité des Conservatoires du Val-de-Marne. Les Rencontres Départementales de Musique de Chambre réunissent aux alentours d'une centaine de stagiaires.

Dans le cadre des éditions 2014 et 2015 des Rencontres Départementales de Musique de Chambre, la Ville d'Ivry-sur-Seine, La Muse en Circuit (Centre National de Création Musicale) et l'ADIAM 94 s'associent pour accueillir en résidence un compositeur. Cette initiative vise à soutenir la création d'œuvres innovantes dans le domaine de la musique de chambre et de mettre en place une dynamique de sensibilisation des publics des Rencontres Départementales de Musique de Chambre à l'écriture musicale actuelle.

Ainsi, dès 2014, la résidence de Sébastien Béranger, compositeur pressenti, sur deux ans permettra une approche de son univers sonore, grâce à une rencontre privilégiée avec tous les stagiaires des Rencontres Départementales de Musique de Chambre par le biais de l'écriture de partitions pédagogiques (miniatures musicales). La résidence se clôturera par un concert monographique à l'Auditorium Antonin Artaud dans le cadre des Rencontres Départementales de Musique de Chambre 2015 et de la saison musicale de La Muse en Circuit.

Au vu de ces éléments, je vous demande d'approuver la convention de partenariat avec l'ADIAM 94 et La Muse en Circuit dans le cadre du projet des Rencontres Départementales de Musique de Chambre 2014 et 2015.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget primitif.

P.J. : convention

## **CULTURE**

### **Rencontres départementales de musique de chambre 2014-2015**

Convention de partenariat avec l'ADIAM94 et La Muse en Circuit

#### **LE CONSEIL,**

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

considérant que la Ville d'Ivry-sur-Seine organise les Rencontres Départementales de Musique de Chambre en partenariat avec l'ADIAM 94,

considérant qu'il est de l'intérêt des stagiaires des Rencontres Départementales de Musique de Chambre, composés entre autres de sept groupes ivryens, de travailler avec un compositeur en résidence,

considérant qu'il y a lieu de concrétiser le soutien de la Ville d'Ivry-sur-Seine à la création musicale et à la pratique de la musique de chambre en y apportant un rayonnement départemental, conformément aux orientations culturelles,

vu la convention, ci-annexée,

vu le budget communal,

#### **DELIBERE**

(à l'unanimité)

**ARTICLE 1** : APPROUVE la convention de partenariat à passer avec l'ADIAM 94 et La Muse en Circuit relative à l'organisation du projet de résidence d'un compositeur pour 2014/2015 dans le cadre des Rencontres Départementales de Musique de Chambre et AUTORISE le Maire à la signer ainsi que tout éventuel avenant y afférant.

**ARTICLE 2** : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 4 FEVRIER 2014

RECU EN PREFECTURE

LE 4 FEVRIER 2014

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 31 JANVIER 2014